

Bâtiment – Action 5

Faciliter l'achat et l'usage de matériaux et d'équipements écologiques et/ou locaux, et de matériaux de récupération pour la rénovation

Priorité de l'action	Difficulté de mise en œuvre	Energie économisée annuellement en 2028 (GWh/an)	Emissions évitées annuellement en 2028 (t CO ₂ e/an)
+++++	*****	23,8	5 334

✓ Contexte

Le poids des habitudes est un élément clé dans nos modes de consommation. Le choix de matériaux écologiques ou « alternatifs » dans la rénovation des bâtiments est souvent freiné soit par un surcoût (réel ou préjugé), soit par une difficulté d'approvisionnement (pas de distributeur local, pas d'information...) ou encore par des craintes concernant la mise en œuvre ou les performances finales. Ce constat est vrai aussi bien pour des matériaux de construction que pour d'autres « éco-produits » (matériau de finition, économiseur d'eau, récupérateurs d'eau de pluie...).

Cette difficulté est rencontrée par les particuliers, mais également par les entreprises, qui n'ont pas facilement accès à des alternatives dans les centrales d'achat classiques dans lesquelles elles s'approvisionnent.

✓ Objectif

L'action a pour objectif de faciliter le regroupement des achats pour permettre des économies d'échelle sur des éco-produits ou économiser simplement des frais de port pour des petits achats. Pour l'achat de matériaux de construction ou de finition (isolants, peintures...), ces regroupements viennent directement réduire le coût des travaux, et permettent pour un même budget de réaliser des rénovations et constructions plus performantes ou écologiques. La mise en relation des acheteurs permet de systématiser la réflexion avant achat pour y intégrer le critère environnemental.

L'objectif est également d'organiser physiquement l'offre d'éco-matériaux sur le territoire, notamment pour les entreprises, qui doivent pouvoir s'approvisionner plus facilement et avoir un minimum de choix en la matière. L'utilisation et la mise en valeur des ressources locales et de matériaux de récupération, dans une logique d'économie des ressources, de diminution des consommations d'énergie liées au transport des matériaux et de maintien d'une filière économique « productive » sur le territoire sont également recherchées.

✓ Descriptif

L'action est constituée de deux composantes :

- **Organiser des groupements de commande pour des matériaux et des équipements écologiques ou du bois-énergie, principalement pour des particuliers.** Cette mise en relation d'acheteurs pourra prendre la forme d'un forum internet hébergé par une association (choisie par exemple suite à un appel à projet lancé par le PNR), le Parc lui-même ou un autre acteur du territoire. Une personne devra être chargée de modérer/organiser les échanges et selon l'organisation choisie, de passer les commandes et de les réceptionner. Pour faciliter l'organisation et engager une dynamique, il peut être défini en début d'année une liste de produits « de base » qui feront l'objet d'une commande, avec communication associée. D'autres achats pourront être « spontanés », à l'initiative d'un acheteur particulier. L'information sera relayée dans le magazine *Soyons Parc*, le site Internet PNR, les sites des communes, et toutes les structures de conseil ou d'information (le CPIE, l'EIE, etc.). **L'initiative pourra à terme être élargie aux prestations de services** (changement de menuiseries, réalisation de diagnostics énergétiques, par exemple groupé entre voisins ou au sein d'une co-propriété).

- **Créer une plateforme professionnelle physique de distribution d'éco-matériaux ou de matériaux locaux sur le territoire du PNR.** Cette plateforme pourrait être créée sous la forme d'une SCIC ou d'une SCOOP. Une activité complémentaire de la plateforme pourrait être la formation des artisans (en partenariat avec les acteurs du bâtiment déjà actifs dans la Région). Il semble aussi nécessaire d'élaborer une étude de définition et d'inventaire des matériaux locaux spécifiques au Parc ou avec un potentiel de développement sur le territoire : le bois d'œuvre, le chanvre (production existante dans le passé sur le territoire, actuellement production en Champagne – Ardenne), la pierre de Saint-Maximin, etc. Il est également tout aussi important d'identifier les activités économiques autour de la réutilisation des matériaux et de mieux les organiser dans une logique de valorisation de proximité (réutilisation matériaux de déconstruction, valorisation des déchets béton...). Le Parc pourrait notamment inciter à la création d'un pôle de récupération de matériaux de restauration du bâti identitaire (pavés, pierre...).

Les achats publics et appels d'offres en lien avec les activités de construction/rénovation du patrimoine des collectivités doivent également être orientés vers des critères écologiques (cf. fiche Eco05).

✓ Actions en cours, références

Le PNR du Vexin organise des groupements de commande : « *Le Parc favorise également la plantation de vergers hautes tiges et haies champêtres par les particuliers. Ils peuvent bénéficier de tarifs préférentiels dans le cadre de commandes groupées et d'une subvention de 15% sur l'achat des plants et arbustes de haies.* » (Source : <http://www.pnr-vexin-francais.fr/fr/environnement/biodiversite/haies-et-vergers>).

L'association Nord Picardie Bois et la SCIC Picardie Energie Bois sont actifs sur le territoire pour la promotion du bois d'œuvre et du bois énergie ; ils peuvent être partenaires de l'action (relais de l'information pour les groupements de commande, recherche de fournisseurs pour la plateforme...).

En Picardie, le CoDEM (Construction Durable et Eco Matériaux) est un centre de transfert, de connaissances et de ressources, qui dispose d'un grand réseau de partenaires dans le domaine. Leur annuaire recense les matériaux écologiques disponibles en Picardie, les distributeurs, les installateurs, les constructeurs bois, les architectes et les bureaux d'études, les spécialistes de la rénovation énergétique et des ENR de la région, le département de l'Oise inclus.

http://codempicardie.com/images/pdf/acteurs/ifrb_annuaire_ecoconstruction2010.pdf

✓ Difficultés identifiées, leviers et premières étapes de travail

La première étape est de désigner une structure porteuse chargée de créer, de diffuser et d'animer le dispositif de groupement de commande pour les particuliers et petites entreprises (centralisation des demandes, retours vers les porteurs de projet, préparation des achats...).

Une difficulté pourrait être la synchronisation et l'homogénéisation des achats. En effet, les utilisateurs doivent pouvoir trouver au moment de leurs achats d'autres particuliers ou porteurs de projet réalisant la même opération.

En ce qui concerne la plateforme physique d'éco-matériaux, il s'agit d'une action plus « lourde » qui implique des investissements financiers plus importants. Une étude de faisabilité devra être réalisée.

✓ Moyens

Partenaires et porteur de l'action

Maître d'ouvrage	Maître d'œuvre	Partenaires
PNR	A définir selon porteur volontaire	ADEME, CoDEM Picardie, artisans, entreprises, association Nord Picardie Bois, SCIC Picardie Energie Bois

Ressources humaines

Correspondant au sein du Parc, chargé de la communication concernant la création et le fonctionnement de la future plateforme de distribution : un quart temps au lancement de la plateforme (première année).

Responsable et équipe de la plateforme d'éco-matériaux.

Ressources documentaires ou techniques

Documents «Retour d'expériences » d'un groupement de commandes d'isolant en Mayenne, mêlant

collectivités et particuliers. Du fait des quantités commandées, le groupement a permis une réduction importante des coûts (31% de réduction) : http://synergies53.fr/maitrise_energetique_nos_missions_reseau-des-collectivites-mayennaises-en-marche-vers-le-developpement-durable_un-groupement-de-commandes-d-isolant-se-prepare.phtml

Domus Matériaux Verts - fabricant, distributeur et centrale d'achat en matériaux naturels et écologiques, avec des plateformes dans plusieurs régions de la France, dont le Val d'Oise : www.domus-materiaux.fr

Nature et Développement - réseau de distribution en France spécialisé en éco-construction : www.nature-et-developpement.com

En Région Rhône Alpes, la plateforme de distribution d'éco-matériaux Sainbiose : <http://www.sainbiose.com>

La S.A. Carrières du Bassin Parisien qui regroupe trois carrières de pierres calcaires : <http://pierreparis.pagesperso-orange.fr/>

Documentation sur la filière chanvre : www.cetiom.fr ; www.interchanvre.com.

Exemple de guide de matériaux locaux : guide d'utilisation des matériaux lorrains en technique routière - http://www.cete-est.equipement.gouv.fr/IMG/pdf/guide_calcaire_NP_cle231153.pdf

Budget

	Coût	Financement possible
Organisation des groupements de commande	Partage du coût/temps de travail entre les différentes entités collaboratrice	Région, ADEME
Étude des matériaux locaux et des potentiels de développement de filière d'éco-matériaux	Environ 20 000 € (si délégué)	Région, ADEME
Création et fonctionnement de la plateforme d'éco-matériaux	Non évalué (étude de faisabilité nécessaire)	Région, ADEME

✓ **Calendrier**

Mois 1 à 6 : Mise en place des groupements de commande (liste de produits potentiels, création de la page Internet de type forum, communication...)

Mois 1 à 3 : Elaboration de l'étude des matériaux locaux spécifiques au Parc

Mois 3 à 12 : Etude de faisabilité pour la plateforme d'éco-matériaux, définition de la structure porteuse et du fonctionnement de la plateforme (implantation, surface, produits proposés etc)

Mois 12 à 24 : Mise en place et inauguration de la plateforme de distribution

✓ **Indicateurs de suivi**

Nombre d'achats groupés réalisés